

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 9 avril à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 29 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 3 avril 2018 s'est réuni le lundi 9 avril à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, MAURIN Patrick, MAHIEU Anne

Pouvoirs : de MAURIN Patrick à ANGELY Lydie, de CAMPS Brigitte à BRETAGNE Karine, de MAHIEU Anne à HOCQUELET Joël

C.37

Subvention exceptionnelle pour l'USM Rugby

Le 25 septembre 2015, par délibération du Conseil Municipal n° 2015 – G – 27, la Commune de Marmande en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot et Garonne, et le Conseil Départemental avaient adopté une convention destinée à créer ou pérenniser l'emploi sportif dans les associations.

Par le biais de ce partenariat, le club dispose d'un encadrement qualifié et compétent et la personne recrutée effectue des interventions pour la commune (sensibilisation et initiation aux activités rugbystiques dans les quartiers Gravette et Château d'Eau, et organisation de rencontres inter quartiers).

Dans le cadre de ces missions, L'USM Rugby a recruté monsieur BAU Benjamin.

Afin de financer cet emploi, l'USM Rugby sollicite une participation de la Commune de Marmande sous la forme d'une subvention exceptionnelle pour couvrir les 8 mois (1^{er} janvier au 31 août 2018) correspondant au contrat emploi sport de Mr BAU Benjamin soit un montant de 3 113.68 €.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Accepte de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 113.68 € à l'USM Rugby

Précise que cette dépense est sera prévu au Budget Primitif 2018 article 6574

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 10 avril 2018

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Benquet', is written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 16.04.2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 17.04.2018...

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Benquet', is written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande.